

Le “troc culturel” : travail contre spectacles gratuits

Le contexte de l'innovation

L'allongement de la durée des études et le problème d'accès à l'emploi chez les jeunes retardent de plus en plus l'âge de la découverte et de l'entrée dans le monde du travail. Or, dans nos sociétés contemporaines, le travail demeure un élément de structuration essentiel du passage à l'âge adulte et à une autonomie sociale.

L'idée innovante

Le concept de Chantiers Culturels considère la Culture comme facteur positif dans un processus de valorisation des jeunes : il s'agit pour les jeunes seynois, volontaires et âgés entre 16 et 24 ans, de participer bénévolement à l'organisation de manifestations culturelles organisées localement. En échange, ils bénéficient d'un accès gratuit à un spectacle, à une exposition, à pièce de théâtre ou à un concert.

Mise en perspective du travail comme valeur morale et sociale, il se situe en amont de l'insertion professionnelle.

L'objectif recherché

Ce système de « troc culturel » a une double vocation :

- Favoriser l'orientation professionnelle des jeunes par une découverte active des différentes pratiques professionnelles que recourent les mondes de la culture, du spectacle vivant et de l'événementiel.
- Permettre à tous les jeunes d'une même tranche d'âge d'accéder à une offre culturelle plurielle proposée sur leur territoire d'habitation et ce, en échange d'un travail d'intérêt culturel et social.

La démarche mise en œuvre

Cette action, qui a débuté en novembre 2009 lors de l'exposition « Agis pour tes droits » à l'Hôtel de Ville de la Seyne-sur-Mer, veut être une réponse aux besoins de cette tranche d'âge d'être accompagnée par des adultes relais vers une plus grande autonomie sociale et citoyenne.

Dans un premier temps elle résultait d'une coopération entre la Direction de la Culture de la ville et le Service Municipal Jeunesse.

L'association « Culture Plus » et la société de production « Sud Concert » a permis de faire participer les jeunes adhérents aux festivals « Couleurs Urbaines » à la Seyne-sur-Mer et aux « Voix du Gaou » à Six-Fours. C'est la quatrième année de coopération avec ces organismes.

Les Chantiers Culturels sont basés sur de simples partenariats de coopération avec des acteurs privés, publics ou associatifs de la production culturelle.

Le contenu de la réalisation

Pour participer, le jeune bénévole doit simplement remplir un bulletin d'adhésion auprès du Service Jeunesse et par conséquent d'être inscrit sur le listing des Chantiers Culturels.

Au départ, les jeunes adhérents ont pu collaborer à la mise en œuvre du festival de cirque contemporain « Janvier dans les Étoiles ».

Maintenant ils participent à l'organisation d'une dizaine de manifestations par an dont Janvier dans les Étoiles, Couleurs Urbaines, les Voix du Gaou, les Plages Électroniques de Cannes, les Sumotronic de Toulon, Marseille 2013, les Francophonies de Nice, etc.

Depuis 2012, un partenariat annuel est signé avec l'association « Tandem » qui régie la programmation annuelle du Zénith Oméga Live de Toulon.

En septembre 2013 une convention de partenariat sera signée avec le théâtre Liberté de Toulon.

Les missions confiées aux jeunes bénévoles ont elles aussi évoluées dans le temps, elles sont de plus en plus complexes, ce qui se justifie par les liens de confiance instaurés avec les partenaires. Ainsi les jeunes bénévoles participent au nettoyage des sites, au tri-sélectif, à l'installation et au démontage, à la billetterie, à l'affichage, à l'encadrement des festivaliers, à la sandwicherie, à l'installation des loges, à l'accompagnement des VIP, à la réalisation d'un documentaire, etc.

Les moyens humains et financiers

Les Chantiers Culturels sont encadrés par deux animateurs titulaires d'un diplôme professionnel.

Ils sont également accompagnés par des agents techniques du Service des Affaires Culturelles.

Un animateur du projet est en charge de sa coordination.

Cette action est en lien avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs locaux, Mission Locale, Bureau Information jeunesse, Espace de Médiation Sociale Municipale, Espaces Jeunes, Associations Sociales et Culturelles, etc.

Coût global annuel inférieur à 50 000 €, les principales dépenses étant les frais de personnels et de déplacement. Les partenaires prennent souvent en charge l'hébergement, l'alimentation, etc.

Il est à noter que c'est une action qui ne bénéficie pas de subvention.

Le bilan de la réalisation

En trois années d'existence, les Chantiers Culturels sont devenus une action plébiscitée à la fois par les jeunes (150 participants en trois ans) et par les organisateurs d'événementiels de la région (Culture Pus, Sud Concert, Tandem, Théâtre Europe, Marseille Provence 2013 etc)

L'expansion de cette expérience est telle que toutes les sollicitations ne peuvent être acceptées, souvent pour manque de moyens humains.

L'atout pour les partenaires est que les jeunes bénévoles inscrits dans les Chantiers Culturels bénéficient d'un accompagnement éducatif professionnel.

En 2013, quatre anciens adhérents ont signé un contrat de travail auprès de l'un des partenaires.

| |
|--|
| PJ: 1 illustration et un dossier de présentation |
|--|